

## Résolution du personnel des HUG

Réuni en Assemblée générale lundi 2 novembre 2015 sur appel des syndicats SIT et SSP,  
le personnel des HUG :

### Considérant :

1. Le vieillissement et la croissance démographique du canton et l'augmentation des besoins en soins
2. La baisse des recettes fiscales (baisse d'impôts de 12% en 1999 ; niches fiscales conservées ; sauvetage de la BCGE ; baisse à venir de moitié du taux d'imposition des entreprises)
3. Le manque chronique d'effectifs dans les unités de soins et dans les services de soutien aux soins, notamment : Belle Idée, Maternité, Pédiatrie, Stérilisation centrale, Service 144, orl.
4. Le projet de loi PL 11594 proposant une autonomie salariale des établissements publics médicaux (EPM) comprenant les HUG et les Cliniques de Joli-Mont et de Montana), des hautes écoles spécialisées (HES) et de l'Université
5. L'explosion du nombre de personnel engagé par des agences intérimaires
6. Les suppressions de postes dues aux plans d'économie Victoria et Performance
7. La pression sur le personnel et la dégradation des conditions de travail

Le personnel des HUG **dénonce** les mesures annoncées par le Conseil d'Etat dans le cadre du projet de budget 2016 de l'Etat de Genève, en particulier :

- L'augmentation du temps de travail hebdomadaire de 40h à 42h, mesure qui constitue un véritable dumping d'Etat, qui péjore la conciliation entre vie privée ou familiale et vie professionnelle et qui portera atteinte à la santé du personnel et à la qualité des prestations
- La facilitation des licenciements qui sera utilisée pour contourner les obligations sociales de l'employeur en cas de suppression de postes
- Le gel des salaires pour la deuxième année consécutive qui réduit le pouvoir d'achat de plus de 2000 familles et autant de perte pour l'économie locale
- La réduction de la subvention de 1%
- Le sabotage des retraites par la réduction des effectifs qui contraindra la CPEG à prendre des mesures d'assainissement comme augmentation des cotisations et baisse des prestations

### Fort de ces constats, le personnel :

- Exige le retrait des mesures préconisées par le Conseil d'Etat,
- Revendique une augmentation des effectifs à hauteur de **400** postes de terrain,
- Refuse l'engagement du personnel par agence intérimaire et l'engagement de celui-ci par des contrats HUG,
- Prévoit à l'unanimité une grève reconductible dès le 10 novembre 2015

Genève, le 2 novembre 2015